LIGNES DIRECTRICES POUR DIRIGER UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE BIATHLON D'ÉTÉ

OBJECTIFS

Les objectifs de l'activité récréative de biathlon d'été sont les suivants :

- pratiquer et améliorer les compétences en tir de précision;
- améliorer le niveau de condition physique personnel;
- initier les cadets au biathlon d'été.

COMPOSITION

Les cadets doivent être répartis en équipes pour l'activité de biathlon d'été. Les cadets devraient être répartis en cinq équipes pour un groupe de 25 cadets.

INSTALLATIONS

Les installations nécessaires à l'activité récréative de biathlon d'été sont les suivantes :

- un circuit d'environ 1000 mètres avec les lignes de départ et d'arrivée situées près du champ de tir. Le parcours doit être suffisamment large pour permettre qu'un maximum de 10 cadets à la fois puissent courir. Les points d'intersection où il faut traverser une route doivent être clairement indiqués, un point d'intersection central doit être établi et le contrôle de la circulation doit être assuré,

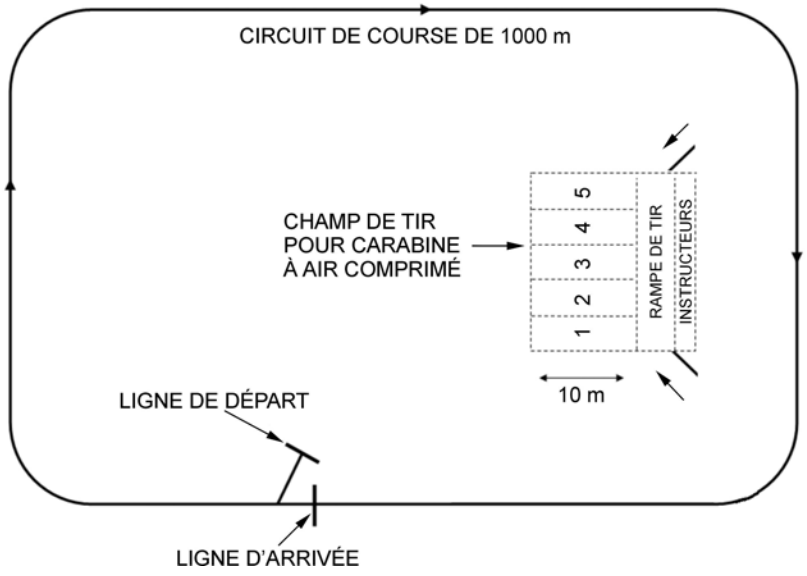

Directeur des cadets 3, 2008, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale

Figure B-1 Disposition du parcours de l'activité récréative de biathlon d'été

- Un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, partie 1, section 8, avec un minimum d'un couloir de tir par cadet par groupe.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

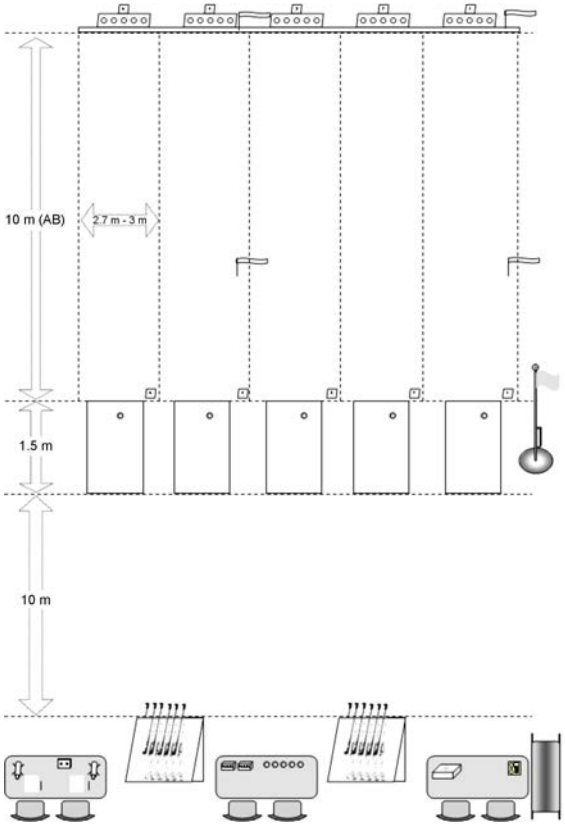

Directeur des cadets 3, 2008, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale

Figure B-2 Disposition du champ de tir pour carabine
à air comprimé de l'activité récréative de biathlon d'été

DOTATION EN PERSONNEL

Il faut beaucoup de personnel pour mener une activité récréative de biathlon d'été. En voici quelques-uns :

- **Délégué technique.** Responsable du déroulement général de la compétition, y compris l'imposition des pénalités et l'interprétation des règlements.
- **Chef de champ de tir.** Responsable du déroulement général des activités au champ de tir.
- **O Sécur Tir adjoint.** Responsable des cibles et de la distribution des munitions; il doit assister l'O Sécur Tir, au besoin.
- **Marqueur de couloir.** Responsable du marquage des points et de noter les résultats sur la feuille de notation du champ de tir (qui se trouvent à l'annexe E).
- **Chef des résultats.** Responsable de compiler toutes les données de l'événement (par exemple, les résultats du champ de tir, les heures de départ et d'arrivée et les pénalités imposées).
- **Coureur.**Responsable de ramasser les feuilles de pointage et de les porter au chef des résultats.
- **Chef des arrivées et départs.** Responsable du départ de la course et d'inscrire les heures d'arrivée sur la feuille de pointage (à l'annexe C).
- **Contrôleur du parcours.** Responsable d'inscrire chaque fois qu'un cadet termine un circuit sur la feuille de contrôle du parcours (à l'annexe D).
- **Secouriste.** Responsable des cas de blessures pouvant survenir pendant la compétition.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

FORMAT

Séance d'information

Tous les cadets assistent à une séance d'information initiale. Pendant cette séance, les renseignements essentiels dont les cadets ont besoin pour participer à l'activité récréative de biathlon d'été sont présentés. Les renseignements suivants seront fournis :

- heures de départ,
- les tâches relatives aux couloirs de tir,
- les dernières prévisions météorologiques,
- la présentation du personnel de la compétition.

Le circuit de la course

Chaque cadet doit courir trois circuits de course distincts d'environ 1000 mètres. Pour parcourir les circuits de course, il faut :

- que chaque équipe se rassemble pour un départ en groupe (il y a un intervalle de deux minutes entre les heures de départ par équipe);
- que chaque équipe termine le circuit en équipe complète;
- que chaque équipe franchisse la ligne d'arrivée en équipe.

Le champ de tir

Chaque cadet tirera cinq à huit plombs pour tenter d'atteindre les cinq cibles de la cible de carabine à air comprimé pour biathlon. Après chaque séance de tir, le marqueur responsable du couloir inscrira les résultats de l'équipe et remettra la cible de carabine à air comprimé pour biathlon à l'état initial.

Lorsque tous les membres de l'équipe ont terminé le tir, ils doivent se rassembler pour le départ en groupe du circuit suivant.

SÉQUENCE

Cette activité récréative de biathlon d'été se déroulera dans l'ordre suivant :

- courir un parcours d'environ 1000 m;
- tirer de cinq à huit plombs vers la cible de carabine à air comprimé pour le biathlon**;**
- courir un parcours d'environ 1000 m;
- tirer de cinq à huit plombs vers la cible de carabine à air comprimé pour le biathlon**;**
- courir un troisième parcours d'environ 1000 m;
- franchir la ligne d'arrivée.

ÉQUIPEMENT

Pour un nombre de 25 cadets, l'équipement requis pour mener l'activité récréative de biathlon d'été devra comprendre, mais sans s'y limiter, les éléments suivants :

- des carabines à air comprimé des cadets (6),
- des tapis de tir (10),
- des plombs de carabine à air comprimé (un minimum de 875 plombs),

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

- des contenants pour les plombs (5),
- des chronomètres (6),
- des cibles de carabine à air comprimé pour biathlon (5),
- des lunettes de sécurité (10);
- un tableau d'affichage,
- les feuilles de pointage pour le biathlon qui se trouvent à l'annexe C,
- des feuilles de contrôle du parcours qui se trouvent à l'annexe D,
- des feuilles de notation du champ de tir qui se trouvent à l'annexe E.

TENUE

Des vêtements appropriés compte tenu des prévisions météorologiques.

RÈGLEMENTS

- Les cadets doivent rester avec leur équipe tout au long de l'activité.
- Les cadets doivent utiliser le même couloir de tir tout au long de l'activité.
- Les cadets doivent compléter la course dans la séquence appropriée et sur le parcours indiqué.
- Les carabines à air comprimé des cadets doivent être placées sur le pas de tir par le personnel de champ de tir et doivent y rester tout au long de l'activité.
- Tous les tirs doivent être effectués à partir de la position couchée.
- La carabine à air comprimé des cadets doit faire l'objet de mesures de sécurité après le tir.
- Le personnel de champ de tir remplacera une carabine à air comprimé des cadets si elle est inutilisable, restaurera la cible, et le cadet tirera cinq à huit coups de feu avec la nouvelle carabine.
- Pour les infractions à la sécurité, des pénalités de temps seront imposées.
- Pour les cibles ratées, des pénalités de temps seront imposées.

POINTAGE

Le pointage final de l'équipe est déterminé en additionnant le temps total de tous les circuits de course et les pénalités reçues. L'équipe avec le plus bas pointage final gagne la compétition.

Voici comment le pointage sera calculé :

- **Le temps.** Le temps final de l'équipe sera calculé entre le début et la fin, et l'on tiendra compte des pénalités imposées.
- **Les cibles.** Pour chaque relève de tir, le nombre de cibles atteintes et ratées sera noté sur la feuille de notation du champ de tir (qui se trouvent à l'annexe C) par le marqueur du couloir. Pour chaque cible ratée une pénalité d'une minute sera ajoutée au temps total du cadet.

PÉNALITÉS

Les pénalités suivantes seront ajoutées au temps de l'équipe :

- Toute violation des principes de l'esprit sportif et de sportivité entraînera l'imposition d'une pénalité d'une minute :
    - ne pas céder le passage à la demande d'un concurrent ou d'une équipe;
    - pousser ou bousculer;

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

- utiliser un langage grossier;
- gêner d’autres compétiteurs.

- Pour chaque cible manquée, une pénalité de 10 secondes sera imposée.
- Une pénalité de deux minutes sera imposée pour chaque infraction à la sécurité :
  - ne pas garder sous contrôle la carabine à air comprimé des cadets;
  - passer à l’avant du pas de tir;
  - tirer intentionnellement des plombs vers des objets autres que la cible de carabine à air comprimé pour le biathlon.
- Chaque membre de l’équipe qui ne franchit pas la ligne d’arrivée aura une pénalité de deux minutes.

LES ZONES INTERDITES

Les zones interdites doivent être clairement identifiées avant le début de l’activité récréative de biathlon d’été.

REMARQUES

- Le personnel de contrôle du parcours inscrira chaque fois qu’une équipe termine un circuit. Voir la feuille de contrôle du parcours à l’annexe D.
- Le chef des arrivées et départs inscrira le temps de chaque cadet. Lorsque la feuille sera entièrement remplie (ou presque), le coureur la portera au chef des résultats. Voir les feuilles de pointage qui se trouvent à l’annexe C.
- Si des dossards dont disponibles, on pourra les utiliser pour identifier les cadets.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.